

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon

Séance publique du mardi 15 décembre 2015 à 14 h 30 au Palais Saint-Jean

Compte-rendu de la communication de Isabelle COLLON

Le Caravage, peintre révolutionnaire

La présidente Marguerite Yon ouvre la séance et s'associe à une pétition en faveur du maintien de l'activité du musée des Tissus, créé et géré par la Chambre de Commerce ; elle invite les personnes présentes à la signer ». Ensuite elle rappelle que notre consœur Isabelle Collon, spécialiste d'histoire de l'art italien, présidente depuis 1993 de l'association France-Italie, organise des conférences mais aussi des voyages et des visites en Italie.

Conférence académique

Le sujet est fort bien présenté dans le résumé qui a été distribué et qui se trouve sur le site de l'Académie. Notre consœur explique le choix de sa communication par le nouvel intérêt qui semble remettre au goût du jour Le Caravage ; expositions, notamment de la Fondation Longhi, et même une bande dessinée manifestent l'intérêt actuel qui entoure ce peintre. Seuls environ soixante-dix tableaux lui sont actuellement attribués ; sa vie aventureuse et les ennemis qu'il s'est fait expliquent en partie ce petit nombre qui peut peut-être encore s'enrichir par de nouvelles découvertes. À l'époque où le maniérisme sophistiqué dominait la peinture italienne, Le Caravage proposa une vision totalement nouvelle. Sa peinture réaliste s'oppose à la beauté idéale, il s'illustre par la recherche du vrai, du naturel avec une utilisation de la lumière pour éclairer seulement une partie du sujet, un travail sur l'obscurité et les couleurs chaudes, la mise en valeur des personnages par un cadrage original sur l'essentiel de l'histoire que raconte chaque tableau. À Rome, à la fin du XVI^e siècle, Le Caravage travaille dans de nombreux ateliers. S'il n'est pas toujours apprécié des autres artistes, il est soutenu par de hauts personnages comme le cardinal Francesco Maria del Monte qui le protège, le pape Sixte Quint, le banquier Giustiniani ou Scipion Borghese qui lui commandent des tableaux. Il connaît alors une réelle célébrité et des commandes importantes comme la décoration de la chapelle Contarelli. Il mène une vie assez agitée, se retrouve souvent en prison pour des troubles à l'ordre public et des bagarres. Mais en 1606, sa vie est bouleversée ; lors d'une rixe plus violente que les autres, il tue son adversaire et il est obligé de s'exiler et de se cacher pour fuir la justice pontificale. Il se réfugie à Naples où il est momentanément protégé par la famille Colonna, puis à Malte où il peint plusieurs tableaux pour les chevaliers de Malte dont la décollation de Saint-Jean Baptiste, immense tableau réalisé dans la cathédrale Saint-Jean-de-la-Valette ; il est même fait chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, mais il doit quitter Malte après une nouvelle rixe. Il se retrouve en Sicile, puis revient à Naples où il est gravement blessé ; il espère le pardon du souverain pontife ; dans des circonstances mal connues, il meurt à Porto Ercole, en 1610 sans doute sur le chemin du retour à Rome. Son œuvre, son travail sur l'ombre et la lumière, la dramatisation des sujets inspirèrent après lui

de nombreux peintres. Toute la conférence fut illustrée par l'étude de la composition, des couleurs et du choix des sujets de nombreux tableaux.

La présidente Marguerite Yon remercie chaleureusement notre consœur pour cette communication qu'elle reçoit comme un cadeau de Noël. Elle remarque que le Caravage semble ne pas avoir eu d'élèves et que nous manquons d'archives le concernant. Isabelle Collon confirme qu'en effet Le Caravage n'a pas formé d'élève et que les seules archives, retrouvées à ce jour, se résument à des commandes. Elle ajoute qu'il est le seul artiste de cette période dans ce cas.

Notre confrère Alain Goutelle souligne que Le Caravage, dont on a pu dire qu'il avait créé le clair-obscur, était vraiment par ailleurs un mauvais garçon. Il constate aussi que sa fin tragique rappelle celle de Pasolini. La conférencière pense qu'il fait probablement allusion au récit de la mort du Caravage par Dominique Fernandez dans *La course à l'abîme*, mais que cette version n'est pas documentée par des sources d'époque.

Notre confrère Jean-François Duchamp, poursuivant le parallèle entre Le Caravage et Pasolini, constate que tous deux ont particulièrement mis en valeur des personnes laides. Il souhaite savoir comment *Le Christ à la colonne* est parvenu au musée des beaux-arts de Rouen et combien de ses tableaux subsistent. Notre consœur répond que ce tableau est passé de collection en collection avant son achat par le musée de Rouen en 1955 ; il a été ensuite attribué au Caravage par Roberto Longhi.

Notre confrère Renaud Léonhardt, revenant sur l'absence de disciples ou d'élèves, pense qu'une telle peinture suppose un travail en atelier avec des apprentis. Il souligne qu'avec Le Caravage la perspective classique disparaît et que la profondeur est rendue par la composition comme chez Monet. Isabelle Collon pense que Le Caravage disposait d'aides qu'on ne peut confondre avec des élèves, ce que confirme Renaud Léonhardt qui estime que ces apprentis n'avaient pas le même rapport au maître que celui que pouvait avoir l'élève.

Notre confrère le père Dominique Bertrand remarque que la part des sujets religieux semble considérable alors que la mythologie est peu présente. Il s'interroge sur les termes « caravagisme » et « luminisme » qu'on emploie parfois à propos de la peinture du XVII^e siècle, La Tour ne serait-il pas plus luministe que caravagesque ? Isabelle Collon confirme que seuls trois tableaux empruntent des thèmes mythologiques : *Bacchus*, *Narcisse* et la *Tête de Méduse* et que, de plus, leur réalisme les éloigne des représentations conventionnelles. Si le clair obscur apparaît chez Léonard de Vinci, il a été amplifié par Le Caravage qui utilise souvent des fonds complètement noirs. Elle indique que le caravagisme est un terme utilisé aussi pour qualifier les thèmes abordés comme ceux des tricheurs ou des entremetteuses qu'on retrouve chez La Tour.

Monsieur BURICAND voudrait avoir des précisions sur la personnalité de Ranuccio Tommasoni dont le meurtre entraîna la fuite du Caravage. Par ailleurs, il demande s'il a peint des modèles féminins en dehors de ceux qui figurent sur des tableaux religieux. Après avoir indiqué que la victime du Caravage reste mystérieuse, notre consœur estime que l'origine des poursuites engagées doit plus être recherchée dans l'accumulation des rixes que dans la personnalité de

Tommasoni ; à la seconde question, elle répond qu'on ne lui connaît aucun portrait de dame célèbre.

Madame Geneviève Glatard, à propos de *La corbeille de fruits* sur fond jaune clair, demande si c'est le seul tableau peint sur fond clair. Isabelle Collon répond par l'affirmative et souligne que ce fond lumineux contraste avec la représentation de fruits peu coûteux.

Le docteur Hubert Barral, à propos de *La décollation de Saint Jean-Baptiste* de La Valette s'interroge sur la possibilité de peindre un tableau de cette dimension en prison. Notre consœur répond que Le Caravage n'a pas été emprisonné à Malte.

Après avoir félicité une nouvelle fois Madame Isabelle Collon et souhaité de bonnes fêtes à l'assemblée, la présidente Marguerite Yon lève la séance à 16 heures.

Nicole Dockès-Lallement et Jean-Pol Donné.